

## La fameuse lampe de Guillouard dans la tempête

Trop de vents contraires pour cette entreprise nantaise plus que centenaire. Elle va cesser de fabriquer la *Luciole* et le presse-légumes à l'ancienne. 45 emplois sont en balance.

« Dans les années 70, l'entreprise produisait 500 000 lampes-tempête pour le seul Nigeria. Aujourd'hui, nous en exportons dix fois moins dans toute l'Afrique », se déssole Éric Sirvin, gérant de Guillouard. La *Luciole*, réputée pour sa fiabilité, élément incontournable des dots de mariage sur ce continent, ne fait plus recette. Cette Rolls, beaucoup trop chère, ne résiste pas à l'assaut des loupottes chinoises.

La situation n'est guère meilleure pour les presse-légumes, les arrosoirs (les mêmes que dans le catalogue de... 1927), les bouilleurs à bœufs et autres ustensiles encore réalisés de bout en bout au centre de Nantes, dans une usine arrimée sur un terrain de deux hectares qui a connu jusqu'à 500 salariés.

### « Fameux savoir-faire »

Ici, on étame (objets plongés dans un bain d'étain) et on galvanise (objets plongés dans un bain de zinc). Guillouard est le dernier en France

à galvaniser encore de la sorte. Pas forcément pour longtemps. Le carcan des normes diverses et variées et la concurrence de l'Europe de l'Est plombent les comptes et l'épée de Damoclès plane sur l'entreprise lancée en 1911.

« Nous ne pouvons plus faire face aux pertes : 500 000 € par an pour un chiffre d'affaire de 4,8 millions », explique Éric Sirvin. Les chiffres ont viré au rouge en 2013, mais Jean-François Sirvin, père de l'actuel dirigeant et toujours actionnaire principal, « a souhaité que l'on continue, eu égard au personnel compétent et dévoué ». Il a lui-même repris et sauvé l'entreprise déjà gravement menacée en 1981.

Malgré cette volonté de faire front, Guillouard s'apprête à fermer. Quarante-cinq emplois sont menacés. « Nos salariés ont un fameux savoir-faire et ces compétences sont recherchées. Nous allons tout faire pour les aider à se reclasser », promet le patron.



50 000 « Luciole » sont encore fabriquées pour le marché africain.

Au terme d'un premier comité d'entreprise sur le sujet, une seconde réunion est prévue en fin de semaine prochaine. Éric Sirvin entend présen-

ter l'activité négoce, mais tout sera recentré à Biesles (Haute-Marne), où il dirige une unité de coutellerie.

Thierry BALLU.

## Le sauvetage sur le fil du Gip Loire Estuaire

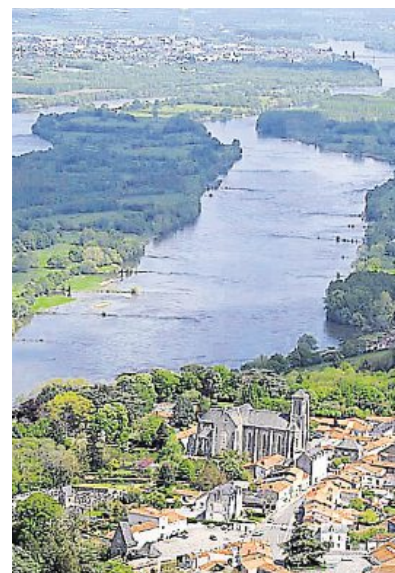
Le groupement d'intérêt public assure une mission de connaissance de l'estuaire et du fleuve. Il a bouclé son budget 2016 avec difficulté et l'avenir n'est pas assuré. Une pétition est en ligne.

Une pétition qui recueille quelque 350 signatures à ce jour. Un budget 2016 voté en extremis le 18 décembre en assemblée extraordinaire. Le groupement d'intérêt public Loire Estuaire, connu sous le nom de Gip Loire Estuaire, est tiré d'affaires pour cette année, mais le vent du boulet n'est pas passé loin. Le Gip a dû ramer pour sauver sa peau. « On s'est retrouvé dans une impasse budgétaire à cause du brutal désengagement de l'État », explique Freddy Hervochon, son président.

### Incollable sur l'estuaire

C'est la Cellule de mesures et de bilans de la Loire estuarienne, créée en 1998, qui a donné naissance au Gip en 2004. L'État, les collectivités et le monde économique ont voulu se doter d'un outil de connaissance de l'estuaire et du fleuve, de la mer à la Maine - Les Ponts-de-Cé dans le Maine-et-Loire - et de compréhension de ses évolutions. La structure dispose d'une base de données qui permet un suivi sur le long terme.

En janvier 2015, le Gip est reconduit par arrêté ministériel pour la période 2015-2021. À ce moment-là, l'État renouvelle son engagement, aux côtés des huit autres membres du groupement (1). Dans le même temps, le Gip fait face à une restruc-



L'île Neuve et Champtoceaux.

turation. La moitié de son personnel (six personnes) rejoint le Syloa, syndicat mixte qui, conformément à la loi, doit désormais gérer le schéma d'aménagement et de gestion des eaux de l'estuaire de la Loire.

Conséquences : un, les missions du Gip sont recentrées « sur la connaissance, le suivi et l'accompagnement de programmes pour ses membres, les acteurs et citoyens, et sur l'évolution des mi-

lieux complexes de l'estuaire pour l'économie locale et régionale » ; deux, son budget est réduit de moitié. Pour poursuivre ses missions, la contribution de l'État au Gip ne pourra être en deçà de 50 000 €.

Mais patatras. En novembre, la nouvelle tombe : l'État annonce qu'il n'apportera plus un kopeck. Le préfet est alerté, une pétition est lancée et les soutiens arrivent en nombre (« Sauvons la connaissance » sur change.org). L'État maintient tout de même une participation de... 20 000 €. Le Gip resserre tout ce qui peut l'être, pioche dans le fonds de roulement. Finalement, l'Agence de l'eau et le Feder (Fonds européen de développement régional), au titre du programme interrégional Loire, mettent au pot, permettant de boucler le budget 2016... Mais ensuite ?

Pour Freddy Hervochon, « il faut sécuriser la participation des membres jusqu'en 2021 et diversifier les financements ». Par l'ouverture à de nouveaux partenaires, par des contributions extérieures ou la valorisation des prestations du Gip pour ses travaux. Car si le groupement est sorti de l'impasse budgétaire, il n'a pas de visibilité jusqu'en 2021. « L'outil n'est pas remis en cause, mais il n'est pas sauvé », concède Freddy Hervochon. À suivre.

Édith GESLIN.

(1) Sont membres du Gip : l'État, le Grand Port Maritime de Nantes - Saint-Nazaire, Voies Navigables de France, la Région Pays de la Loire, le département de la Loire-Atlantique, Nantes Métropole, la Carène, l'Association des industriels Loire Estuaire et l'Union maritime Nantes-port.

## Pétition

« Sauvons la connaissance », c'est l'intitulé de la pétition lancée sur change.org.

« Parce que nul n'est censé ignorer la Loire », mettent en avant les signataires. « Parce que la connaissance sur l'estuaire est indispensable à un développement et une gestion durable ; parce que nous sommes également les bénéficiaires des données, analyses, et synthèses du Gip Loire Estuaire ; parce que les « produits » et l'expertise des salariés ont grande valeur à nos yeux. »

## Nantes-Atlantique continue son envol

L'aéroport connaît la plus forte croissance des plateformes régionales, avec 4,4 millions de passagers en 2015.

### L'année des records

L'aéroport Nantes-Atlantique, à l'annonce de ses résultats, bat chaque année ses propres records de l'année écoulée. Certes la croissance est restée similaire, 5,7 % en 2015 contre 5,8 % en 2014 mais, traduite en passagers transportés, on passe de 4 millions en 2014 à 4 395 000 en 2015. Ce qui place toujours Nantes-Atlantique dans les aéroports régionaux les plus performants. Le vrai bond se situe au niveau des journées à très forte densité. Nantes-Atlantique a eu à gérer 135 journées à plus de 14 000 passagers contre seulement 80 en 2014 ou 6 en 2011. Par mois, août 2015 a connu plus de 500 000 passagers et cinq autres mois ont vu 400 000 passagers. Alors qu'en 2012, seul le mois d'août connaissait ce pic à 400 000 passagers.

### L'Europe en tête

Ce trafic de plus en plus dense se

concentre principalement sur l'Europe, qui assure 44 % du trafic total de Nantes-Atlantique. Il a augmenté de près de 20 % en 2015. Sur le podium se retrouve le Portugal, avec une hausse de près de 100 %, puis la Croatie et l'Irlande. Vingt-trois compagnies aériennes viennent servir ces marchés dont les trois nouvelles arrivées en 2015 : bmi regional, Iberia express et Aer Lingus.

### L'international chute

Ces bons résultats englobent pourtant une vraie baisse : l'international, sans l'Europe, représente 8 % du trafic mais a chuté de 27,4 %. Moins 48 % pour la Turquie, moins 39 % pour la Tunisie... Le contexte politique a pesé très lourd en dissuadant de voyager vers ces pays. Alors que le trafic national s'est maintenu avec une hausse de 2,6 %, pour arriver à 48 % du trafic total.

Élisabeth BUREAU.

## Région

Après la séance d'installation du 18 décembre, le conseil régional se réunira en séance plénière lundi 25 janvier, à 9 h 30, à l'hôtel de région. On en saura plus sur la structuration précise des quatorze commissions et les délégations des vice-présidents. Une baisse des indemnités des élus devrait être votée.

## Un jury ventiler l'argent du député

Dix volontaires désigneront les associations qui toucheront les fonds de la réserve parlementaire du PS Guillaume Garot.

### L'initiative

Un jury populaire pour ventiler la réserve parlementaire d'un député ? « Inédit en Mayenne », annonce Guillaume Garot, fier d'être à l'initiative dans la première circonscription.

En matière de « transparence », le député socialiste, élu en 2007, avait pris une longueur d'avance. « J'ai été le premier parlementaire mayennais à publier la liste des communes et des associations soutenues par ma réserve spéciale, dit-il. Elle s'élevait à 30 000 €. Un de mes homologues, alors président de la commission des finances au Sénat [Jean Arthuis] disposait de cent fois plus. »

La donne a changé. Depuis 2012, les sénateurs et députés, de la majorité ou dans l'opposition, disposent d'une somme identique plafonnée à 130 000 €. La réserve parlementaire a survécu à la loi sur la transparence de la vie publique.

« Il faut aller plus loin, faire de cet archaïsme une modernité », estime le Mayennais. La moitié de sa réserve financera les projets des collectivités.



Guillaume Garot : « La politique est l'affaire des citoyens. Distribuer l'argent est une vraie responsabilité. »

Pour désigner les bénéficiaires de la seconde moitié attribuée aux associations, il va constituer un jury de dix personnes « tirées au sort parmi les candidats ». Les membres du bureau d'une association sollicitant une aide seront écartés d'office.

Les associations ont jusqu'au 2 septembre pour adresser un formulaire au député. Vingt dossiers seront sélectionnés par les citoyens avec qui le député veut « partager la complexité de la décision publique ». Avis aux amateurs.

Alan LE BLOA.